

COLLOQUE « VILLES JARDINEES ET INITIATIVES CITOYENNES »

Résumé Intervention Louis TISSIER (atelier n°3)

Jardins collectifs et nourriciers à STRASBOURG

STRASBOURG est une ville dotée d'un patrimoine naturel important (forêts, cours d'eau, espaces verts, arbres d'alignement, Jardins familiaux)

En mettant en place une politique « zéro pesticides » en 2008, la ville a complètement modifié la perception de la nature en ville. La municipalité souhaite développer le concept de la ville en nature et les jardins nourriciers et collectifs constituent un volet important dans cette politique.

Notre société et les difficultés économiques font ressortir un besoin de partage et de solidarité. Le jardinage collectif répond à ces objectifs.

Au-delà de l'intérêt social, le jardinage est une réponse à la crise économique en permettant aux personnes de conditions modestes d'avoir des légumes de qualité.

La Ville de STRASBOURG a la chance de posséder un patrimoine historique, datant du début du XXe siècle, de 4865 jardins familiaux (soit 170 ha) et de pouvoir satisfaire le besoin de jardiner pour un bon nombre de familles.

Pour répondre à la demande grandissante de jardins familiaux (1 000 demandes non satisfaites – 2 ans d'attente) nous avons développé le concept de potagers urbains collectifs. Il s'agit d'un regroupement de petites parcelles individualisées dont l'usage doit être réservé aux cultures vivrières.

Le concept de jardins partagés est arrivé à STRASBOURG de manière récente. Les premières créations résultent d'opérations de rénovation urbaine. Aujourd'hui il existe 10 jardins partagés et d'autres sont en projet.

En complément de ce type de jardins, nous avons aussi créé des vergers collectifs dont le mode de gestion reste à préciser (technique par la collectivité / animation-cueillette par des associations). Des plantations d'arbres fruitiers sur l'espace public et dans les écoles complètent ce volet « plantations fruitières » avec comme objectif de pouvoir faire profiter les plus démunis et les plus fragiles en mettant à leur disposition des aliments qu'ils ne peuvent s'offrir faute de moyens suffisants.

La municipalité souhaite à la fois préserver le patrimoine des jardins existants et les développer lorsque des opportunités se présentent. Pour cela, la Ville a adopté depuis 20 ans, le principe que « tout jardin familial supprimé par des opérations d'urbanisme, devrait être systématiquement reconstruit aux frais de l'aménageur ».

La création de nouveaux jardins partagés fait partie des nouveaux programmes d'urbanisme (éco quartiers) et doit être imaginée aussi dans les opérations de rénovation urbaine.

Le développement de ces jardins se heurte à différentes difficultés :

- En premier lieu il convient de relever le manque de disponibilité foncière. Le ban communal de STRASBOURG est important (7 700 ha) mais nous arrivons à une urbanisation complète du territoire. Les nouveaux jardins devront être réalisés soit en restructurant les anciens, soit en intégrant les nouveaux projets dans des programmes d'urbanisation.
En qualité de gestionnaire des espaces publics on doit nécessairement s'interroger sur la part à donner à ces aménagements, qui, même s'ils relèvent d'un usage collectif, privatisent d'une certaine manière l'espace public au détriment du plus grand nombre. Il ne faudrait pas que la création de ces jardins prive, par exemple, les enfants du quartier d'une aire de jeux.
- Une des difficultés majeures à la création des jardins partagés est que les personnes intéressées doivent se constituer en association. Souvent issus de cultures différentes, ne maîtrisant pas très bien notre langue, les candidats hésitent à franchir le pas pour adhérer à cette structure. Ce n'est qu'au prix d'un accompagnement social et technique que ces jardins peuvent voir le jour.
- En mettant à disposition des parcelles dans le milieu urbain pour produire des légumes ou des fruits, la collectivité a une responsabilité sur la qualité de l'environnement qu'elle offre aux habitants pour jardiner (qualité de l'eau, qualité du sol entre autre...). Cette contrainte ne doit pas être sous-estimée.
- Les incivilités sont aussi une source de difficultés et de découragement face aux investissements consentis par les locataires de jardins (travail, frais d'équipement).

Ce n'est qu'au prix d'une volonté politique forte et de la dotation d'un minimum de moyens que les jardins nourriciers pourront continuer à se développer et à bien fonctionner dans notre ville.

Louis TISSIER

Chef du service Espaces Verts et de Nature
Ville de Strasbourg